



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 19/09/2011**

N° 2011-091

Nombre de Membres	
Effectif légal	<b>15</b>
En exercice	<b>15</b>
Présents	<b>11</b>
Votants	<b>11</b>
Vote pour	<b>11</b>
Vote contre	<b>0</b>
Abstention	<b>0</b>

L'an deux mille onze, le 19 septembre à dix-neuf heures, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Le Broc, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 14 septembre 2011.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs TORNATORE - PAILLOTET - DUJON - ESCRIOU - HEURA - BENABEN - FASOLA - FOURNY - KAIL - LACROIX - ROBERT

ABSENTS : Mesdames BEUCHE et DE LA ROCCA, Messieurs AUDIBERT et YACOUB

Secrétaire de séance : Madame BENABEN

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

**Subvention exceptionnelle - Association Sportive de Tennis de Table**

Le Maire présente la demande de subvention exceptionnelle de l'association sportive Brocoise de tennis de table pour l'achat d'un robot de tennis de table :

Nom de l'association	Montant demandé	Montant déjà subventionné en 2011
Association Sportive de Tennis de Table	1 290 €	700 €

**Le Conseil Municipal, Après délibération,**

- DECIDE d'allouer à l'Association Sportive Brocoise de Tennis de Table une subvention exceptionnelle de 1290 €.
- INDIQUE que les crédits sont prévus au budget communal 2011, section fonctionnement

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,  
Pour Extrait conforme,

Le Maire,  
Emile TORNATORE

 

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 23/09/2011, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 23/09/2011. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'état.